

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES  
COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

**Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex  
Rapport annuel 2020**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>RÉSUMÉ</b> .....	2
<b>A. INTRODUCTION</b> .....	2
<b>B. RÉALISATIONS EN 2020</b> .....	2
<b>Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets</b> .....	8
<b>Appel à candidatures pour le 5ème cycle</b> .....	8
<b>Observation des tendances</b> .....	9
<b>C. GOUVERNANCE</b> .....	9
<b>D. MOBILISATION DE FONDS EN 2020</b> .....	10
<b>E. SUIVI ET ÉVALUATION</b> .....	10
<b>F. INFORMATIONS FINANCIÈRES</b> .....	11
<b>Annexe 2 – Processus de candidature au Fonds fiduciaire du Codex</b> .....	14
<b>Annexe 3 – Cadre logique du FFC2 (révisé en 2018)</b> .....	15

## RÉSUMÉ

La cinquième année d'existence du Fonds fiduciaire du Codex-2 a été marquée par l'apparition de la pandémie mondiale de COVID-19 qui a eu des répercussions sur les projets du Fonds dans le monde entier. Les restrictions imposées au niveau des pays ont retardé la mise en œuvre des plans de travail, mais conduit également à la mise en place d'une nouvelle méthode de travail virtuelle. Des difficultés subsistent, mais la plupart des pays ont été en mesure de s'adapter au nouvel environnement de travail et le secrétariat du Fonds fiduciaire s'emploie à lever les derniers obstacles.

La mise en œuvre des projets s'est poursuivie pour les trois premiers cycles, bien que de manière très limitée, tandis que les pays du 4<sup>e</sup> cycle ont mis la dernière main aux étapes administratives préparatoires. L'appel à candidatures pour le cinquième cycle d'appui du Fonds fiduciaire du Codex a donné lieu à 15 candidatures en attente d'une décision au moment de la rédaction du présent rapport.

Le Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex constate une tendance à une diminution du nombre de candidatures et à des retards dans la mise en œuvre des projets qui vont au-delà des limites imposées par la pandémie. Des solutions permettant d'accélérer la mise en œuvre sont à l'étude en collaboration avec les points de contact régionaux de la FAO et de l'OMS.

La situation financière du Fonds fiduciaire du Codex demeure saine, compte tenu également d'un retard dans les dépenses prévues en raison des restrictions imposées aux déplacements et aux activités nécessitant la présence physique des participants. Enfin, des changements sont intervenus en 2020 dans le personnel, avec l'arrivée d'un nouvel Administrateur du Fonds qui a pris la direction du programme, ainsi que le départ de l'assistante administrative du Fonds dont le poste sera pourvu en 2021.

## A. INTRODUCTION

Le présent rapport porte sur 2020, la cinquième année d'existence du Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex (FFC2). Il met en avant les principales réalisations et les enseignements essentiels à tirer de l'expérience et résume les aspects opérationnels et financiers des activités en 2020.

Le Fonds fiduciaire du Codex aide les pays à se doter de capacités nationales fortes, solides et durables en vue de leur participation aux travaux du Codex. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du Fonds fiduciaire du Codex <https://www.who.int/initiatives/codex-trust-fund>.

Les candidatures présentées par les pays pouvant prétendre à un appui du Fonds fiduciaire du Codex sont examinées une fois par an selon un processus transparent. Si la candidature est acceptée, le pays reçoit une aide pendant une période pouvant aller jusqu'à trois ans. Quatre cycles de candidatures et de sélections avaient eu lieu à la fin 2020.

## B. RÉALISATIONS EN 2020

### Activités menées au cours de la période (dans les pays des cycles 1 à 4)

La COVID-19 a eu un impact important sur la capacité des pays à mettre en œuvre les activités conformément au plan en 2020, et les progrès n'ont pas été à la hauteur des attentes en début d'année. Néanmoins, les pays ont pu entreprendre certaines activités tout en respectant les mesures de sécurité nécessaires. Le Fonds fiduciaire du Codex travaille avec les responsables de projet et les points de contact du Codex pour accélérer la mise en œuvre en 2021.

## Projets du 1<sup>er</sup> cycle

(Ghana, Kirghizistan, Madagascar, Sénégal)

### Mise en œuvre des projets :

Le Comité directeur du Fonds fiduciaire du Codex est convenu d'accorder aux pays du 1<sup>er</sup> cycle un délai supplémentaire pour mener à bien les activités qui n'ont pas pu être entreprises en 2020, étant donné les retards dus à la pandémie.

Ghana : Aucune activité en 2020 ; d'autres activités sont en cours de discussion pour 2021.

Kirghizistan : Cinq des neuf activités prévues ont été mises en œuvre avec les produits décrits ci-dessous. De plus, le point de contact du Codex reconnaît que le travail de plaidoyer mené en personne pour obtenir le soutien des ministères intervenant dans la sécurité sanitaire des aliments est un facteur essentiel pour faire du Codex une priorité nationale.

- Élaboration, harmonisation et approbation de 25 normes nationales pour les secteurs prioritaires liés aux produits laitiers et aux légumes (frais et transformés)
- Documents de procédure pour aider à renforcer les capacités nationales :
  - « Harmonisation des normes nationales de la République kirghize avec les normes internationales de la Commission du Codex Alimentarius »
  - « Procédure d'organisation des activités de la Commission interinstitutions du Codex Alimentarius en République kirghize »
- Matériel de plaidoyer à l'intention des décideurs de haut niveau : « Le rôle des documents de la Commission du Codex Alimentarius et leur application en République kirghize »

Madagascar : Les activités se sont poursuivies, bien qu'avec un retard considérable du fait de la pandémie. Les travaux ont été menés à l'aide de moyens virtuels, y compris des applications mobiles. Les points forts sont notamment les suivants :

- Cours de formation d'une semaine en février 2020 avec deux consultants internationaux, axé sur :
  - Renforcement des capacités nationales, positions nationales et outils virtuels du Codex
  - Initiation des parties prenantes nationales au contrôle des importations alimentaires fondé sur les risques
  - Plaidoyer en faveur de la poursuite des activités nationales du Codex au-delà de l'appui apporté par le Fonds fiduciaire du Codex (organisé par le point de contact du Codex)
- Examen du projet de manuel de procédure du Comité national du Codex
- Le Comité national du Codex :
  - Renforcement des liens avec le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique et avec le Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine
  - Renouvellement d'une grande partie des membres en décembre 2020
  - Élaboration d'un plan de travail jusqu'à la mi-2021, tenant compte de la prolongation du projet du Fonds fiduciaire du Codex

Sénégal : Le pays a fait état de deux activités majeures susceptibles d'être mises en œuvre avec des mesures de sécurité appropriées.

- Des groupes de discussion ont été organisés dans les secteurs de la pêche, de la transformation des arachides et des céréales locales afin de renforcer la capacité des opérateurs à utiliser les normes Codex pour améliorer la qualité des produits. Cet objectif a été atteint en montrant combien l'application des normes était importante, ainsi qu'en définissant les contraintes et les exigences. Cette activité a été menée à bien avec difficulté, dans le respect des mesures de sécurité pour les groupes pendant la pandémie en utilisant des gels dissuasifs, des masques, et en observant une distanciation physique. Le travail et le rapport associés à cette activité ont été validés dans un atelier distinct pour permettre aux parties prenantes d'apporter d'autres contributions.

- Un atelier a été organisé pour confirmer le bien-fondé d'une étude sur l'élaboration d'un projet de renforcement des capacités pour les secteurs prioritaires au Sénégal. L'atelier a réuni des représentants des ministères compétents, des organisations professionnelles ainsi que du secteur privé.

### **Enseignements tirés de l'expérience :**

#### Kirghizistan :

- Le pays a montré combien l'appui du gouvernement national était important pour accroître l'efficacité des travaux du Codex.

### **Projets du 2<sup>e</sup> cycle**

(Burkina Faso, Cabo Verde, Guinée, Honduras, Mali, Macédoine du Nord, Rwanda et un projet de groupe - Inde, Népal, Bhoutan)

### **Mise en œuvre des projets :**

Cinq des sept pays du 2<sup>e</sup> cycle (Burkina Faso, Guinée, Honduras, Mali, Macédoine du Nord) et le projet de groupe (Inde, Népal, Bhoutan) ont pu mettre en œuvre des activités en 2020, bien qu'à un rythme réduit, car les activités prévues ont été fortement touchées par la pandémie. Le Rwanda a mis au point et signé la version finale du document de synthèse du projet, ce qui constitue une étape essentielle, mais les processus administratifs entre les organismes des Nations Unies, le pays et le Conseil rwandais des normes prennent plus de temps que prévu, ce qui retarde encore le début de la mise en œuvre. Cabo Verde élabore actuellement un plan de travail pour 2021, mais aucune mise en œuvre n'a eu lieu dans le pays en 2020.

Burkina Faso : Les six activités prévues ont été réalisées, axées principalement sur le renforcement des capacités aux fins de l'application des normes nationales et des normes Codex nationales. Les produits sont les suivants :

- Rapport détaillé sur l'analyse des écarts entre les normes du Codex Alimentarius et les normes alimentaires du Burkina Faso, mettant en avant la nécessité d'adapter les normes nationales
- Quatre projets de normes burkinabè rédigés et transmis à l'agence nationale de normalisation pour examen dans le cadre du plan de travail et du budget 2021, sur la base des priorités et des demandes des parties prenantes concernées
- Plus de 90 représentants de l'industrie alimentaire formés aux normes du Codex Alimentarius, ainsi qu'aux procédures d'utilisation des normes dans leurs activités de production dans les deux grandes villes du pays (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso)
- Plus de 150 établissements de production alimentaire sensibilisés aux normes du Codex Alimentarius et aux mesures visant à appliquer ces normes dans leurs activités de production alimentaire dans les deux grandes villes du pays

Cabo Verde : Aucune activité en 2020 ; un plan de travail est en cours d'élaboration pour 2021.

Guinée : Le pays estime avoir au moins six mois de retard dans la mise en œuvre du projet. Cinq activités prévues ont été mises en œuvre, avec les résultats suivants :

- Prise de conscience accrue des parties prenantes des questions de sécurité sanitaire des aliments et du Codex, dont plus de 20 producteurs d'aliments qui ont été sensibilisés à la sécurité sanitaire des aliments dans le contexte de la COVID-19 et des normes du Codex Alimentarius
- Une brochure de sensibilisation sur la sécurité sanitaire des aliments et la COVID-19
- Un manuel de procédure et d'opération pour le Comité national du Codex
- Un inventaire des normes nationales existantes concernant les produits locaux avec une analyse des lacunes par rapport au Codex

Honduras : Six des sept activités prévues ont pu être partiellement mises en œuvre. Les difficultés de mise en œuvre étaient principalement dues aux perturbations causées par la COVID-19, mais des solutions ont été trouvées pour contourner ces difficultés grâce à des plateformes de communication virtuelles. Le point de contact du Codex prévoit ce que les activités seront mises en œuvre conformément au plan si l'intensité de la pandémie diminue. Les produits obtenus en 2020 sont décrits ci-dessous.

- Renforcement des capacités du point de contact du Codex :
  - Deuxième projet de règlement intérieur du Comité national
  - Première ébauche du Manuel des procédures pour la gestion du point de contact du Codex
- Rapport décrivant la participation et le rôle du Honduras à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius, avec une délégation de neuf experts
- Une première version d'une base de données d'experts techniques et scientifiques pour les avant-projets de normes nationales et internationales a été établie. En décembre 2020, un total de 38 experts ont été identifiés qui pourront participer aux réunions des sous-comités techniques.
- Début du processus d'adoption de la norme Codex « Norma para la Patata (Papa) de Consumo » avec des négociations avec l'Organisation hondurienne de normalisation (OHN) et la planification des activités d'élaboration de la norme.

Mali : Le pays estime qu'il a pris un retard d'au moins dix mois dans la mise en œuvre du projet. Trois des 26 activités prévues ont été mises en œuvre en 2020, avec les produits suivants :

- Mise à jour de la liste des membres du Comité national du Codex
- Manuel de procédure du Comité national du Codex
- Document pour la préparation des (sous-)comités nationaux en vue des comités du Codex considérés comme prioritaires pour le pays

Macédoine du Nord : Deux réunions ont eu lieu en ligne avec les partenaires de jumelage, la Norvège et la Suède, et deux projets de documents ont été élaborés dans le cadre de consultations virtuelles. Outre la participation aux groupes de travail électroniques du Codex et à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius, quatre des six activités prévues ont été mises en œuvre, ce qui a donné les résultats suivants :

- Identification des domaines et des produits prioritaires pour le pays aux fins de la participation au Codex
- Projet de document - Domaines prioritaires pour le pays aux fins de la participation du Codex (2021 - 2022)
- Analyse des ressources financières et techniques nécessaires au fonctionnement du comité national du Codex
- Projet de document de stratégie financière, y compris le budget pour 2021-2023

Bhoutan, Inde - chef de file, Népal (projet de groupe) : Dans ce projet de groupe, seul le Bhoutan a été en mesure de mettre en œuvre en 2020, année pendant laquelle deux des sept activités prévues ont eu lieu :

- Travaux de conception d'une page Web nationale du Codex (non encore publiée)
- Un atelier de formation de deux jours sur la préparation efficace aux travaux du Codex a été organisé en personne à Paro, conformément à des protocoles de sécurité stricts.

### **Enseignements tirés de l'expérience :**

Burkina Faso :

- La mise en œuvre des activités du comité national du Codex est facilitée lorsqu'elle relève d'un petit groupe dynamique et engagé.

Honduras :

- Malgré les restrictions imposées par la pandémie, la nouvelle situation a offert de nouvelles possibilités pour faciliter la mise en œuvre du projet, notamment l'utilisation d'outils de communication tels que Zoom et Google Meet pour tenir des réunions virtuelles. D'autres outils en ligne ont été utilisés pour faciliter le travail en collaboration à distance.
- En 2020, neuf délégués du Honduras ont participé à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius, qui a été une occasion précieuse de mettre en pratique les connaissances acquises en 2019.

Guinée :

- Le comité national du Codex a appris qu'il pouvait obtenir un appui informatique important auprès du Bureau de l'OMS en Guinée.

Macédoine du Nord :

- Dans les conditions actuelles, il est difficile d'assurer la rigueur des projets et de la mise en œuvre. Une planification adéquate des projets est essentielle ainsi que la participation de toutes les parties prenantes concernées, tout en assurant la coordination et le suivi étroit de tous les processus en place.

**Projets du 3<sup>e</sup> cycle**

(Bénin, Bolivie, Côte d'Ivoire, Cuba, Gambie, Malawi, Nigéria, Turkménistan et un projet de groupe - Burundi, Kenya, Ouganda, Soudan du Sud et Tanzanie)

Bénin : Six des sept activités ont été mises en œuvre, ce qui a permis d'obtenir les produits suivants :

- Élaboration et validation des procédures opérationnelles du point de contact du Codex et leur intégration dans les procédures du comité national du Codex
- Établissement du plan stratégique pour la période 2021-2025
- Élaboration et validation du règlement intérieur et son enregistrement dans le manuel de procédure du comité national du Codex
- Projet d'outils de plaidoyer : kakemono, brochure sur le Codex au Bénin, messages de sensibilisation
- Rapport de la session ordinaire annuelle du comité national du Codex

Bolivie : Sept des 23 activités ont été entreprises et les produits ne sont pas attendus avant 2021, en grande partie compte tenu des retards liés à la pandémie et à un changement au sein des autorités nationales en octobre 2020.

- L'examen et la mise à jour du cadre juridique du comité national et du point de contact du Codex ont commencé, et des réunions ont été tenues entre le conseiller juridique et le comité national du Codex
- Le projet du Fonds fiduciaire du Codex a été lancé en ligne
- Des mandats ont été établis pour l'analyse des lacunes, le plan de formation, ainsi qu'un atelier sur les Accords SPS et OTC de l'OMC, visant les entités chargées du système de contrôle des produits alimentaires et les concepteurs des normes et réglementations alimentaires

Côte d'Ivoire : Deux des huit activités ont été menées, avec les principaux résultats suivants :

- Règlement intérieur, dont 10 exemplaires ont été publiés
- Un manuel de procédure, dont 10 exemplaires ont été publiés
- Une stratégie de communication, dont 10 exemplaires ont été publiés
- Documents de plaidoyer et de sensibilisation

Cuba : En raison de la pandémie de COVID-19, seule la validation du projet du Fonds fiduciaire du Codex et de l'outil de diagnostic a eu lieu au dernier trimestre de 2020. Des produits sont attendus en 2021.

Gambie : Le point de contact du Codex estime à neuf mois le retard pris par le projet. Avec l'identification et la désignation de deux employés chargés de son fonctionnement, seule une des deux activités prévues a pu être mise en œuvre. Le processus d'élaboration du manuel de procédure du point de contact du Codex a démarré, mais ce produit n'est attendu qu'en 2021.

Malawi : Le pays n'a commencé la mise en œuvre des activités du projet qu'au quatrième trimestre 2020, et les deux activités prévues pour la période de référence ont pu être réalisées. Le point de contact du Codex estime que la mise en œuvre accuse un mois de retard.

- Le mandat pour le recrutement en 2021 d'un consultant chargé d'élaborer des procédures pour la gestion du point de contact et du comité national du Codex a été établi et transmis aux experts remplissant les conditions voulues.
- Un projet de base de données des organismes nationaux de réglementation a été achevé. Il a été examiné lors d'une réunion du comité national du Codex début de décembre 2020 et les observations formulées sont prises en compte.

Nigeria : Une seule des sept activités a progressé en 2020 et le point de contact du Codex prévoit un retard global d'environ six mois des autres activités du projet. Les retards s'expliquent par la pandémie de COVID-19 et les difficultés liées à la coordination des activités de mise en œuvre du projet.

- Un consultant national a été recruté pour élaborer une politique nationale sur la cohérence et la planification de la relève s'agissant de la participation aux comités du Codex considérés comme prioritaires. Le consultant a présenté un projet de document qui est actuellement examiné par un comité technique chargé d'organiser un atelier de validation du document.

Turkménistan : Les retards sont dus essentiellement à la pandémie de COVID-19 et les seuls progrès concernent l'autonomisation du point de contact du Codex, qui a en partie été réalisée grâce à l'élaboration d'un projet de document sur la réglementation du point de contact en langues russe et turkmène. Le document est en cours d'examen pour approbation au niveau national et lancement en 2021. Le point de contact du Code estime que la mise en œuvre des activités restantes est en retard d'environ quatre à cinq mois.

Burundi, Kenya, Soudan du Sud, Tanzanie, Ouganda (groupe) – La version finale du document de synthèse du projet est toujours en cours d'élaboration. La coordination de ce groupe est considérée comme parfois difficile en raison du nombre important des participants.

### **Enseignements tirés de l'expérience :**

Bolivie :

- L'utilisation accrue des outils de communication virtuels est un élément important pour une meilleure organisation des activités.

Côte d'Ivoire :

- Les réunions virtuelles ont été une expérience satisfaisante et utile.

Cuba :

- L'appui des pouvoirs publics et la sensibilisation aux avantages de la sécurité sanitaire des aliments, obtenus grâce à une gestion durable renforcée du comité national du Codex de Cuba, ont permis de mettre en œuvre le projet et de surmonter les obstacles.

## Projets du 4<sup>e</sup> cycle

(Azerbaïdjan, Guyana, Kazakhstan, Maurice, Samoa et Tonga, et deux projets de groupe – El Salvador/Guatemala et Myanmar/Cambodge/ République démocratique populaire lao)

Les huit pays sélectionnés lors du 4<sup>e</sup> cycle en 2020 devraient lancer la mise en œuvre en 2021, après la présentation de la version finale du document de synthèse du projet, qui est demandé avant le déblocage des fonds. Deux projets, Maurice et El Salvador/Guatemala (projet de groupe), ont signé leurs documents de synthèse fin 2020. Le Kazakhstan est également prêt à démarrer, le budget pour les activités de 2021 étant déjà approuvé. Pour ce qui concerne les cinq projets restants du 4<sup>e</sup> cycle (Azerbaïdjan, Guyana, groupe Myanmar/Cambodge/ République démocratique populaire lao, Samoa et Tonga), il faudra plus de temps pour établir la version finale des documents de synthèse, mais cette étape devrait être achevée en 2021.

## Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets

La pandémie de COVID-19 a perturbé la mise en œuvre des projets dans tous les pays bénéficiant de l'appui du Fonds fiduciaire du Codex. D'importantes restrictions sur les voyages internationaux et nationaux, ainsi que sur les rassemblements de personnes, ont été imposées dans le monde entier. De ce fait, les pays bénéficiant de l'appui du Fonds fiduciaire du Codex ont signalé des difficultés majeures dans la mise en œuvre de leurs projets, notamment en ce qui concerne les activités nécessitant des voyages nationaux et internationaux, ainsi que des réunions et des formations en personne. Certaines de ces activités ont pu être mises en œuvre dans le respect de règles de sécurité strictes, et l'introduction et l'expansion des outils de réunion virtuelle dans l'environnement de travail ont permis de poursuivre certaines activités en ligne. Toutefois, les pays ont indiqué un retard d'au moins plusieurs mois dans leur plan de mise en œuvre.

Outre la COVID-19, les difficultés signalées par les pays des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles sont notamment liées à la mobilisation des ressources, qui dans un cas s'expliquent par le manque de financement public pour soutenir les bureaux nationaux du Codex. Par ailleurs, un pays indique des problèmes de coordination au niveau de la région, du pays et du bureau national du Codex qui doivent être résolus. D'autres défis mis en avant sont de nature politique et concernent le changement de gouvernement national qui affecte la mise en œuvre du projet, ainsi que l'impossibilité pour un pays d'accéder aux outils de réunion virtuelle et de partage de fichiers en raison de la situation politique.

Le secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex a travaillé avec les points de contact régionaux de la FAO et de l'OMS pour atténuer les difficultés dans la mesure du possible. À la fin de 2020, rien n'indiquait que les restrictions imposées par la pandémie seraient levées dans un avenir prévisible. Compte tenu du nouvel environnement de travail virtuel, le secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex a réfléchi à la manière d'aider au mieux les pays à mettre en œuvre leurs plans de travail par des moyens virtuels, tout en révisant ou en reportant les activités dont la mise en œuvre n'est pas possible dans les conditions actuelles.

## Appel à candidatures pour le 5<sup>e</sup> cycle

Le cinquième appel à candidatures pour l'obtention d'un financement par le Fonds fiduciaire du Codex s'est ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et 61 pays remplissaient les conditions exigées pour se porter candidats (voir à l'annexe 1 la liste des pays remplissant les conditions requises). Au total, 15 demandes avaient été déposées sur le système en ligne à la date limite du 15 décembre 2020. En décembre 2020, qui clôt la période sur laquelle porte le présent rapport, 14 candidatures avaient été jugées complètes et répondaient aux critères de présélection. Pour plus d'informations sur le processus et les critères, voir l'annexe 2.

La répartition par région du Codex des candidatures présentées au titre du 5<sup>e</sup> cycle est la suivante :

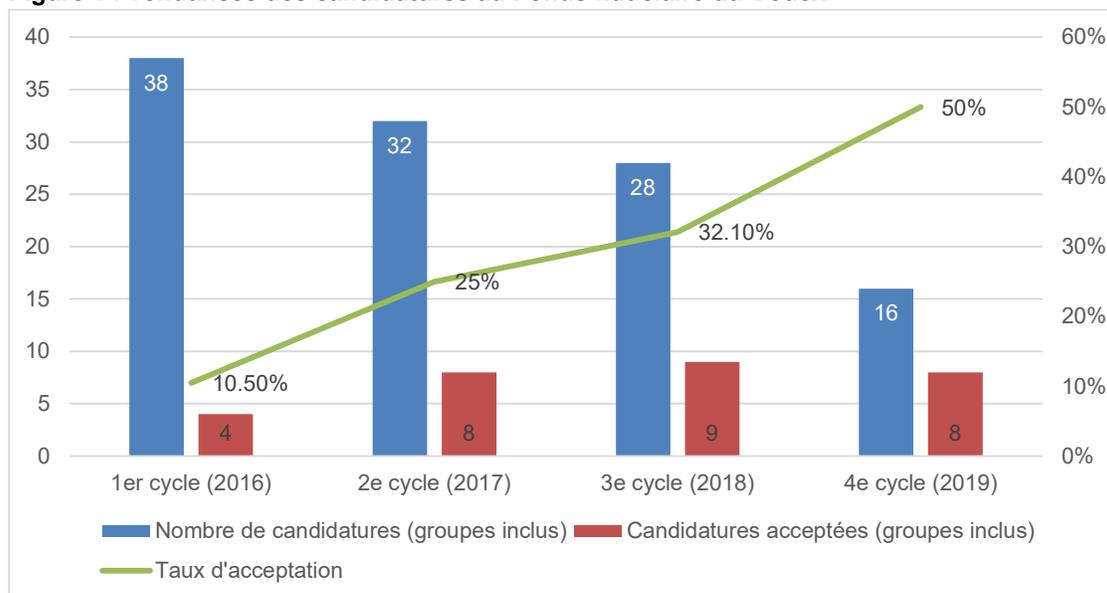
- Afrique - 9 (sur 27 remplissant les conditions requises)
- Asie - 3 (sur 8 remplissant les conditions requises)
- Europe - 0 (sur 4 remplissant les conditions requises)
- Amérique latine et Caraïbes - 1 (sur 11 remplissant les conditions requises)
- Proche-Orient - 1 (sur 4 remplissant les conditions requises)
- Amérique du Nord et Pacifique Sud-Ouest - 1 (sur 7 remplissant les conditions requises)

### Observation des tendances

La figure ci-dessous donne un aperçu des candidatures reçues et des projets financés au cours des quatre derniers cycles d'appui du Fonds fiduciaire du Codex. La tendance à la réduction du nombre de candidats est en partie due à la diminution du nombre de pays admissibles qui n'ont pas encore bénéficié de l'appui du Fonds (sur les 103 pays pouvant prétendre à cet appui en 2016, 38 en ont bénéficié et mettent en œuvre ou se préparent à mettre en œuvre des projets en 2020). Les autres pays n'ont pas répondu à l'appel à candidatures ou leur candidature n'a pas été retenue. Le taux croissant d'acceptation traduit la hausse de la qualité des propositions soumises au Fonds.

Afin de venir également en aide aux pays admissibles restants, une formation accrue sur l'élaboration de propositions solides est envisagée pour ceux qui souhaitent solliciter l'appui du Fonds fiduciaire du Codex. Le secrétariat du Fonds travaille également avec les points de contact régionaux de la FAO et de l'OMS pour assurer un dialogue continu avec les pays dont les candidatures n'ont pas été retenues jusqu'à présent. Conformément à son mandat, qui consiste à aider tous les pays admissibles à participer plus efficacement au Codex, le Fonds fiduciaire du Codex étudie des solutions visant à résoudre les difficultés rencontrées par les pays dans le processus de candidature.

**Figure 1 : Tendances des candidatures au Fonds fiduciaire du Codex**



## C. GOUVERNANCE

La réunion annuelle du Groupe consultatif du Fonds fiduciaire du Codex s'est tenue virtuellement le 15 octobre 2020. Le Comité directeur du Fonds, composé de membres du Secrétariat du Codex, de la FAO et de l'OMS, s'est réuni selon besoins, à huit reprises, en 2020.

## D. MOBILISATION DE FONDS EN 2020

Aucune réunion de donateurs n'a eu lieu en 2020. En raison des perturbations causées par la pandémie de COVID-19 et de la réduction des capacités en personnel du Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex au second semestre de 2020, la tenue de la réunion ordinaire des donateurs a été reportée à 2021.

## E. SUIVI ET ÉVALUATION

Le cadre de suivi et d'évaluation approuvé par le Comité directeur et le Groupe consultatif du Fonds fiduciaire du Codex figure à l'annexe 3. Le présent rapport ne traite que des indicateurs au niveau des produits, qui correspondent à la mise en œuvre des activités et peuvent être mesurés tous les ans. Un des indicateurs de performance (1.2) fait l'objet d'un examen méthodologique et ne figure pas ci-dessous. Le Comité directeur a en outre décidé que certains indicateurs ne seraient mesurés que si les activités avaient lieu (par exemple, les cours FAO/OMS de formation au Codex). Les indicateurs définis au niveau des résultats et des objectifs seront mesurés une fois le projet achevé (durée de trois ans).

Entré dans sa sixième année d'existence, le Fonds fiduciaire du Codex 2 (FFC2) se prépare à l'évaluation à mi-parcours énoncée dans le descriptif de projet y relatif. Cette évaluation comprendra un examen du cadre de suivi et d'évaluation afin de traiter les problèmes méthodologiques et déterminer les indicateurs les mieux adaptés pour mesurer la performance et l'impact du FFC2. Cela permettra de préparer le FFC2 à une évaluation complète de l'impact de l'appui aux pays, prévue pour la seconde moitié du mandat du FFC2.

Indicateur de performance	Point de référence fin 2019	Cible	Chiffres de performance	Auto-évaluation
<b>Produit 1 – Les pays bénéficiant d'un appui progressent régulièrement</b>				
1.1 - Nombre de pays bénéficiant d'un appui dans le cadre de projets de pays ou de projets de groupe	13 pays sélectionnés en 2019 : Bénin, Bolivie, Burundi, Côte d'Ivoire, Cuba, Gambie, Kenya, Malawi, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Soudan du Sud, Turkménistan  (27 au total depuis la création du FFC2)	Augmentation du nombre de pays d'une année sur l'autre	11 pays sélectionnés en 2020 : Azerbaïdjan, Cambodge, El Salvador, Guatemala, Guyana, Kazakhstan, Maurice, Myanmar, République démocratique populaire lao, Samoa, Tonga  (38 au total depuis la création du FFC2)	Annuel - Non réalisé  Total - Réalisé

### **Produit 2 - Les capacités du personnel technique prenant part aux activités du Codex ont été renforcées grâce aux projets, à la mise en commun des résultats des projets et aux formations et ateliers FAO/OMS financés par le FFC**

2.1 - Nombre et type d'activités financées dans les pays (dans le cadre de projets individuels ou de groupe)	25	Financement d'un vaste ensemble d'activités <sup>1</sup>	Plus de 28 activités en 2020, répertoriées dans la section Activités du présent rapport.	Réalisé
--	----	--	--	---------

<sup>1</sup> y compris des activités « innovantes » (suivi personnalisé, partenariat/réseautage Sud-Sud, formation adaptée, etc.) et des synergies avec les activités de la FAO et de l'OMS.

Indicateur de performance	Point de référence fin 2019	Cible	Chiffres de performance	Auto-évaluation
2.2 - Le personnel technique prenant part aux activités du Codex dans les pays recevant un appui travaille différemment (notamment participe de façon différente aux réunions du Codex) grâce à ces apports	S.O.	À la fin du projet, chaque pays doit pouvoir donner un ou deux exemples montrant comment le personnel technique travaille différemment	Tous les pays du 1 <sup>er</sup> cycle ont bénéficié d'une prolongation de projet en 2020, en raison de l'impact de la pandémie. La plupart des pays montrent qu'ils s'efforcent d'atteindre la cible (voir la section activités).	Partiellement réalisé
2.3 - Nombre de produits/résultats issus d'un projet que les pays diffusent largement pour que tous les autres puissent les utiliser	12 documents (produits/résultats) figurant dans la bibliothèque commune du FFC	Augmentation du nombre de produits/résultats d'une année sur l'autre	10 documents figurant dans la bibliothèque commune du FFC. Le site Web du FFC est en cours de restructuration et de transfert	Pas réalisé. Le contenu du site Web a été transféré en septembre
2.5 - Taux élevé de satisfaction des participants concernant les cours de formation et les ateliers organisés ou financés.	S.O.	Taux de satisfaction de 80%	Le taux de satisfaction a fait l'objet d'une enquête partielle.	Pas réalisé

## F. INFORMATIONS FINANCIÈRES

On trouvera dans les tableaux ci-dessous une synthèse des informations financières relatives au FFC.

**N. B.** : Il ressort d'un examen des opérations financières du FFC qu'il y a un écart de 1636 USD (1448 USD net des dépenses d'appui au programme) entre les dépenses de 2019 indiquées dans le rapport annuel de 2020 et les dépenses réelles. La correction est notée dans les tableaux ci-dessous.

Le Tableau 1 ci-dessous indique le solde d'ouverture, les contributions, les dépenses et le solde de clôture du FFC en 2020.

**Tableau 1**

Solde, recettes et dépenses en 2020	USD	Observations
Solde reporté de 2019	2 567 222	Ajusté par rapport aux 2 565 586 USD indiqués dans le rapport annuel de 2019 (+ 1636 USD)
Contributions reçues en 2020	274 988	
Dépenses en 2020, y compris les dépenses d'appui au programme	880 145	
<b>Solde de clôture en 2020</b>	<b>1 962 065</b>	

Les contributions et les dépenses par catégorie pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 sont indiquées dans les tableaux 2 et 3 ci-dessous.

**Tableau 2**

Contributions en 2020	USD
Inde	24 994
République de Corée	249 994
<b>Total</b>	<b>274 988</b>

**Tableau 3**

Catégorie de dépenses	2019 (en USD) (indiquées dans le rapport annuel de 2019)	2019 (en USD) (chiffres corrigés)	2020 (en USD)
Appui aux pays	555 537	554 089	364 155
Administration des projets	4344	4344	1246
Dépenses de personnel	449 913	449 913	421 308
Dépenses d'appui au programme	131 273	131 085	93 436
<b>Total (y compris les dépenses d'appui au programme)</b>	<b>1 141 067</b>	<b>1 139 431</b>	<b>880 145</b>

Les retards de mise en œuvre des projets en raison de la COVID-19 ont contribué à une baisse d'environ 34 % des dépenses dans la catégorie de l'appui aux pays. Les dépenses de personnel sont fixes car le secrétariat du FFC est composé d'un fonctionnaire technique et d'un fonctionnaire administratif. L'évolution des dépenses dans cette catégorie est due au fait que les titulaires de ces deux postes ont changé en 2020.

Tenant compte des difficultés qu'entraîne la pandémie de COVID-19 pour la mise en œuvre des activités dans les pays et s'appuyant sur les discussions avec le Groupe consultatif du FFC, le secrétariat et le Comité directeur du FFC étudient les possibilités de mettre plus vite en œuvre les activités et de rationaliser encore les processus du FFC pour améliorer l'efficacité de son appui financier aux pays.

## Annexe 1 – Liste des pays présentant les conditions requises et des pays actuellement financés

La liste des 61 pays remplissant les conditions requises, sous réserve d'un changement de statut ou de l'admission de nouveaux membres à la Commission du Codex, comprend tous les pays ayant un indice du développement humain (IDH) faible ou moyen, des petits États insulaires en développement à revenu faible ou intermédiaire et des pays en développement sans littoral ayant un IDH élevé. Les pays les moins avancés et les pays à faible revenu figurent **en caractères gras**. Les 38 pays actuellement financés dans le cadre de projets du Fonds sont énumérés dans la partie inférieure du tableau. Situation au 28 septembre 2020

Pays présentant les conditions requises, par région du Codex					
Afrique (27)	Asie (8)	Europe (4)	Amérique latine et Caraïbes (11)	Proche-Orient (4)	Amérique du Nord Pacifique Sud-Ouest (7)
* <b>Angola</b> , Botswana, Cameroun, * <b>Comores</b> , Congo, * <b>Djibouti</b> , Guinée équatoriale, *+ <b>Érythrée</b> , Eswatini, *+ <b>Éthiopie</b> , *+ <b>Guinée-Bissau</b> , * <b>Lesotho</b> , *+ <b>Libéria</b> , Maroc, * <b>Mauritanie</b> , *+ <b>Mozambique</b> , Namibie, *+ <b>Niger</b> , *+ <b>République centrafricaine</b> , *+ <b>République démocratique du Congo</b> , * <b>Sao Tomé-et-Principe</b> , *+ <b>Sierra Leone</b> , *+ <b>Somalie</b> , *+ <b>Tchad</b> , *+ <b>Togo</b> , * <b>Zambie</b> , Zimbabwe	<b>Afghanistan</b> , * <b>Bangladesh</b> , Maldives, Mongolie, Pakistan, + <b>République populaire démocratique de Corée</b> , * <b>Timor-Leste</b> , Viet Nam	Arménie, Moldavie, + <b>Tadjikistan</b> , Ouzbékistan	Belize, Dominique, Grenade, *+ <b>Haïti</b> , Jamaïque, Nicaragua, Paraguay, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname	Irak, *+ <b>Soudan</b> , + <b>République arabe syrienne</b> , *+ <b>Yémen</b>	Îles Cook, Fidji, * <b>Îles Salomon</b> , * <b>Kiribati</b> , Micronésie (FS de), Papouasie-Nouvelle-Guinée, * <b>Vanuatu</b>
38 pays actuellement financés dans le cadre de projets du Fonds					
* <b>Bénin</b> , *+ <b>Burkina Faso</b> , *+ <b>Burundi</b> , Cabo Verde, Côte d'Ivoire, *+ <b>Gambie</b> , Ghana, *+ <b>Guinée</b> , Kenya, *+ <b>Madagascar</b> , *+ <b>Malawi</b> , *+ <b>Mali</b> , Maurice, Nigéria, *+ <b>Ouganda</b> , *+ <b>Rwanda</b> , * <b>Sénégal</b> , + <b>Soudan du Sud</b> , * <b>République-Unie de Tanzanie</b>	* <b>Bhoutan</b> , * <b>Cambodge</b> , Inde, * <b>République démocratique populaire lao</b> , * <b>Myanmar</b> , * <b>Népal</b>	Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Macédoine du Nord, Turkménistan	Bolivie, Cuba, El Salvador, Guatemala, Guyana, Honduras		Samoa, Tonga

### Sources des informations

\* Pays les moins avancés

Indice de développement humain (IDH)

+ Pays à faible revenu

Petits États insulaires en développement

Pays en développement sans littoral

[https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/lcdr2019\\_en.pdf](https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/lcdr2019_en.pdf)

<http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019.pdf>

<https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>

<http://unohrrls.org/about-sids/country-profiles/>

<http://unohrrls.org/about-ldcs/country-profiles/>

## Annexe 2 – Processus de candidature au Fonds fiduciaire du Codex

Le cinquième cycle d'appel à candidatures s'est ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et 61 pays remplissaient les conditions pour solliciter un appui. La date limite pour soumettre les candidatures sur le système en ligne était le 15 décembre 2020. Le processus de candidature comprend les étapes suivantes :

- Dépôt des candidatures sur le système en ligne
- Première sélection par le secrétariat du Fonds fiduciaire d'après les critères définis
- Transmission aux fonctionnaires régionaux FAO/OMS pour observations
- Évaluation par le Groupe d'examen technique d'après les critères
- Transmission des recommandations du Groupe d'examen technique au Comité directeur
- Délibération et décision finale du Comité directeur
- Communication de la décision du Comité directeur aux pays

Lors du cinquième cycle, 15 candidatures de pays ont été reçues de cinq des six régions du Codex. 14 candidatures remplissaient les critères de présélection, qui sont les suivants :

- La candidature a été soumise dans les délais
- La candidature a été soumise par le point de contact officiel du Codex du pays ou du pays chef de file (pour les candidatures de groupe)
- Toutes les coordonnées du point de contact du Codex chargé de la soumission ont été communiquées
- Le formulaire de candidature dûment rempli et signé a été téléversé
- Le plan d'action dûment rempli accompagné d'une simple estimation du budget a été téléversé
- Les résultats de l'outil de diagnostic ont été téléversés

Un consultant/expert procède à une évaluation initiale de toutes les candidatures reçues. Les résultats de l'évaluation sont transmis au Groupe d'examen technique. Les candidatures sont examinées selon les critères suivants :

- Preuve de collaboration intersectorielle lors de la préparation de la candidature ;
- Utilisation des résultats obtenus grâce à l'outil de diagnostic du Codex pour élaborer et justifier le projet ;
- Objectifs du projet clairement définis ;
- Produits clairement définis, mesurables, pertinents et bien adaptés pour atteindre les objectifs ;
- Activités clairement définies, spécifiques, réalisables, pertinentes et bien adaptées pour obtenir les produits ;
- Indications sur la manière dont la pérennité des résultats sera assurée une fois que l'appui au projet aura pris fin ;
- Activités bien motivées qui sont suffisamment détaillées, alignées sur les résultats de l'outil de diagnostic, et accompagnées d'un budget indicatif acceptable ;
- Évaluation de la qualité globale de la proposition.

Les recommandations du Groupe d'examen technique sont transmises au Comité directeur pour délibération et décision finale.

## Annexe 3 – Cadre logique du FFC2 (révisé en 2018)

Logique d'action	Indicateurs	Point de référence	Cibles	Sources et moyens de vérification	Postulats
<b>Objectif global : impact</b>					
Les impacts sont l'effet global ou l'influence du programme. Il s'agit des effets à long terme sur les conditions sociales, environnementales ou économiques visées par le programme.					
<u>But du projet</u> Les pays en développement et à économie en transition participent durablement au Codex	1 - Inclusion de lignes budgétaires consacrées aux activités du Codex dans les budgets nationaux	Nombre de pays indiquant un niveau 4, 3 ou inférieur pour l'élément « bonne pratique »* concernant l'inclusion de lignes budgétaires consacrées aux activités du Codex dans le budget national au moment de la candidature au FFC2	Nombre de pays ayant reçu un appui du FFC2 qui passent ou restent au niveau 3 ou 4 pour l'élément « bonne pratique » correspondant	Utilisation de l'outil de diagnostic du Codex avant de faire la demande de programme d'appui et une fois le programme d'appui terminé.	Engagement politique prolongé en faveur du Codex dans les pays  Crédits disponibles et mobilisation importante obtenue au niveau des pays
	2 – Degré d'harmonisation des normes alimentaires et des réglementations nationales avec les textes correspondants du Codex (provisoire – encore à l'étude au sein du Comité directeur)	Outil de diagnostic. Enquêtes du secrétariat du Codex sur l'utilisation des normes et des textes pertinents du Codex réalisées avant les réunions des comités de coordination régionaux	Augmentation du nombre de pays ayant reçu un appui du FFC2 qui utilisent les textes du Codex comme base pour leurs normes nationales	Examen à mi-parcours et évaluation finale et/ou rapports finaux sur les projets et nouveau bilan à l'aide de l'outil de diagnostic.	

Logique d'action	Indicateurs	Point de référence	Cibles	Sources et moyens de vérification	Postulats
<b>Objectif spécifique : résultat</b>					
Les résultats sont les effets positifs ou les changements observés à court et moyen terme à l'issue du programme. Les gens ont-ils changé de comportement ou d'attitude ? Ont-ils acquis de nouvelles connaissances ou compétences ?					
<u>Résultat</u> Les pays en développement et à économie en transition sont mieux à même de participer au Codex	1 – Participation physique des pays en développement et à économie en transition aux réunions du Codex (sans l'appui du FFC2)	Participation physique des pays en développement et à économie en transition à au moins une réunion du Codex en 2015	Participation physique de tous les pays en développement et à économie en transition à au moins une réunion prioritaire du Codex chaque année	Rapports des réunions du Codex et listes des participants	Engagement politique et économique en faveur du Codex dans les pays  Ressources disponibles pour financer des programmes pluriannuels d'appui aux pays ou aux groupes de pays
	2 – Nombre d'observations écrites émanant de pays en développement et à économie en transition	Nombre d'observations écrites soumises par des pays en développement et à économie en transition en 2015	Augmentation du nombre d'observations écrites soumises par des pays en développement et à économie en transition	Rapports des réunions du Codex utilisés comme référence pour les bases de données du FFC2	
	3 – Changements du système national du Codex dans les pays bénéficiant d'un appui qui permettent à ceux-ci de mieux se préparer et participer au processus international du Codex (p. ex. plus d'experts nationaux contribuant activement aux travaux ; plus large représentation de différents secteurs, de l'industrie alimentaire, du milieu universitaire ; plus grand nombre de membres du CNC participant	Statut déterminé à l'aide de l'outil de diagnostic du Codex	Dans 80 % des pays bénéficiant d'un appui, changement positif concernant les éléments visés par le plan d'action	Utilisation de l'outil de diagnostic du Codex avant de faire la demande de programme d'appui et une fois le programme d'appui terminé.	

Logique d'action	Indicateurs	Point de référence	Cibles	Sources et moyens de vérification	Postulats
	à l'établissement des observations écrites...)				
<b>Produits</b>					
Les produits sont le fruit des moyens mis en œuvre et des activités du programme. Combien de personnes ont participé ? Combien de sessions ont eu lieu ? Est-on parvenu à toucher le public visé ? Quels sont les produits tangibles issus du programme ?					
Produit 1 – Les pays bénéficiant d'un appui progressent régulièrement	1.1 – Nombre de pays bénéficiant d'un appui au titre de projets individuels ou de groupe régulièrement	S.O.	Augmentation d'année en année du nombre total de pays bénéficiant d'un appui	Bases de données et rapports annuels du FFC2	Le secrétariat du FFC2 est suffisamment financé et ses effectifs sont suffisants et ont les compétences voulues pour effectuer les activités, y compris pour le soutien fourni par le personnel de la FAO et de l'OMS. Les ressources humaines sont suffisantes à la FAO et à l'OMS pour mener les activités de renforcement des capacités. Des systèmes efficaces ont été mis en place pour assurer les programmes d'appui. Demande d'appui des pays.
	1.2 – Degré d'exécution des programmes d'appui par rapport au plan d'activité	Nombre de programmes d'appui exécutés	L'exécution de 80 % des programmes d'appui est « en bonne voie »	Livraison des produits (pour le versement de la tranche suivante) par les pays bénéficiant d'un appui. Rapports intérimaires. Rapports de situation annuels.	
Produit 2 – Les capacités du personnel technique participant aux activités du Codex ont été renforcées grâce aux activités menées dans le	2.1 – Nombre et type d'activités financées dans les pays (dans le cadre de projets individuels ou de groupe)	S.O.	Vaste ensemble d'activités financées, y compris des activités « innovantes » (suivi personnalisé, partenariat/réseautage Sud-Sud, formation adaptée, etc.) et des	Plans d'activité des pays bénéficiant d'un appui	L'engagement et les capacités gestionnaires sont suffisants dans les pays pour qu'ils puissent solliciter et appliquer des programmes d'appui.

Logique d'action	Indicateurs	Point de référence	Cibles	Sources et moyens de vérification	Postulats
cadre du projet, à la mise en commun des produits d'autres projets et aux cours de formation et ateliers FAO/OMS financés par le FFC			synergies avec les activités de la FAO et de l'OMS		
	2.2 – Un exemple par an et par pays montrant comment le personnel technique prenant part aux activités du Codex dans les pays recevant un appui travaille différemment (notamment participe de façon différente aux réunions du Codex) grâce à ces apports	S.O.	Quand l'aide fournie prend fin, chaque pays doit pouvoir donner un ou deux exemples montrant comment le personnel technique prenant part aux activités du Codex travaille différemment grâce au projet	Rapport intérimaires. Rapports de situation annuels. Rapports de projet finaux.	
	2.3 – Nombre de produits/résultats issus d'un projet que les pays diffusent largement pour que tous les autres puissent les utiliser	Nombre de documents (produits/résultats) figurant dans la bibliothèque commune du FFC à la fin de 2018	Augmentation d'année en année du nombre de produits/résultats figurant dans la bibliothèque du site Web du FFC et diffusés par d'autres canaux de communication (p. ex. Codex-L, bulletins, tweets).	Informations du secrétariat du FFC	

Logique d'action	Indicateurs	Point de référence	Cibles	Sources et moyens de vérification	Postulats
	2.4 – Nombre de pays et de personnes (données ventilées par sexe) qui suivent les formations FAO/OMS sur le Codex organisées ou financées par le FFC	S.O.	Augmentation du nombre de pays et de personnes qui suivent les formations. Meilleur équilibre hommes-femmes parmi les participants	Listes des participants et rapports de formation	
	2.5 - Taux élevé de satisfaction des participants concernant les cours de formation et les ateliers organisés ou financés	S.O.	Taux de satisfaction de 80 %	Évaluations à la fin des cours de formation et des ateliers	
	2.6 – Renforcement des capacités tel qu'il ressort de l'évaluation des connaissances avant et après les cours de formation et les ateliers	Quiz avant la formation	Au moins 50 % des participants ont amélioré leurs connaissances	Quiz avant et après les ateliers	